

COMPTE RENDU
RENCONTRE DES REPRÉSENTANTS DE CLASSE
(IMET-IFRA)
11 FÉVRIER 2026

Administration - Personnes présentes :

Patrick Mainville (Directeur intérimaire IMET/IFRA)

Marie-Josée Richard (Responsable des services administratifs IMET/IFRA)

Représentant (e) de classe – Personnes présentes :

Abdoulaye Ouedraogo;

Armel Sylvio Tcheuffa Ngananga;

Duplex Ouamba Tiobo;

Joseph Gaius Mbaya;

Karla Munungu Mizou;

Lahcen Aboulkacim;

Laetitia Kragbe; et

Margot Philippa Ngondjo;

Miucci Beriault;

Tarik Fennich

Zan Lamarche.

Représentant.e de classe – Personnes absentes :

Adrien Jeannot;

Aswan Abdi Dirieh;

Amadou Abdoulaye Toure;

Ataglyn Donald Kouadio;

Ekofo Ifoku Donny Ibe

Jonathan Muya Ndjiapanda;

Junior Yves Belinga Fofou;

Josue Kaptchouang;

Maxime Guay;

Mourad Bouatba;

Papa Gueye; et

Sofia Beaudoin.

	Sujet	DISCUSSION/SUIVI/DÉCISION
1.	Mot de bienvenue	Patrick M. souhaite la bienvenue aux étudiant.e.s et les remercie pour leur présence et implication.
2.	Adoption de l'ordre du jour	En l'absence d'un ordre du jour formel, Patrick propose de passer en revue les points soulevés lors de la rencontre de novembre 2025. Les étudiant.e.s sont invités à partager leurs préoccupations actuelles.
3.	Stationnement	Lachen souligne le manque de places et l'aménagement inadéquat du stationnement à Orléans. Tarik suggère l'utilisation de cônes ou de signalisation visuelle pour optimiser l'espace. - Patrick confirme que le stationnement est à pleine capacité. Des discussions sont en cours avec les gouvernements provincial et fédéral pour un agrandissement du campus (financement en attente). - Solution temporaire : Les étudiants sont autorisés à se stationner à l'ouest (zone réception/expédition) en file droite, afin de ne pas bloquer les véhicules d'urgence.
4.	Cafétéria	La fermeture précoce de la cafétéria pose problème pour les cours se terminant à 22h. Tarik demande l'installation d'un distributeur de boissons chaudes., si possible. Il est noté que plusieurs micro-ondes sont défectueux. - Le Collège a lancé un appel d'offres pour changer de fournisseur. L'extension des heures d'ouverture à Orléans et Ottawa est un critère de sélection. Le fournisseur actuel ne peut pas prolonger ses services pour le moment.
5.	Salle de prière	Lachen signale que l'espace actuel (3 mètres carrés) est trop petit. Tarik mentionne que l'utilisation des douches n'est pas hygiénique ni adéquate, surtout avec l'arrivée du Ramadan qui augmentera l'achalandage. - Patrick précise que la situation est temporaire. Une salle multi-usage est toutefois disponible devant le bureau de Kariane (SPÉE du BAR), malgré les enjeux de propreté (eau au sol). Patrick s'engage à présenter d'autres solutions lors de la prochaine rencontre
6.	Finissant.e.s	Les cérémonies de remise de diplômes auront lieu les 9, 10 et 11 juin 2026. L'ordonnancement précis reste à déterminer.

		Joseph s'informe sur la possibilité de tenir de petits rassemblements par cohortes avec les professeurs.
7.	Programme en foresterie – Sortie éducative	Patrick rappelle la structure de communication pour les représentants de classe : s'adresser d'abord au coordonnateur, puis à la direction, et enfin au doyen si nécessaire. L'Association étudiante demeure également une ressource disponible.
8.	Questions – Bureau des admissions et du registraire	RAFEO : Concernant l'entente de paiement avec La Cité, les étudiants se demandent qui doit aviser le RAFEO. Il est fortement recommandé de prendre rendez-vous au BAR pour obtenir des clarifications personnalisées.
9.	Cheminement (Cours)	Duplex souligne la difficulté de concilier les cours de soir (jusqu'à 22h) avec la vie de famille. - Patrick précise que la situation est la même dans tous les collèges de l'Ontario et même les Universités. Le Collège s'engage toutefois à faire travailler les professeurs davantage de jour sur un cycle de trois ans (programme de trois ans, par exemple) pour favoriser un meilleur équilibre, bien que la disponibilité des locaux et des profs dicte les horaires. Duplex note que le cours Sciences et enveloppe (4e trimestre) nécessite une maîtrise des étapes antérieures, mais que les disparités d'enseignement et les échecs fréquents en Dessin d'exécution posent problème. - Patrick vérifiera auprès du BAQPE s'il s'agit d'une exigence ministérielle ou interne. Si une modification est possible, le processus d'approbation pourrait prendre jusqu'à deux ans.
9.	COOP – Stage	Duplex mentionne que 30 étudiant.e.s étaient inscrit.e.s en mode COOP, mais seulement 2 ont réussi à obtenir un stage, malgré l'ensemble du processus d'accompagnement effectué par le conseiller. Tous les étudiants ont payé les frais associés au mode COOP, mais ceux qui n'ont pas trouvé de stage ont été retirés du programme COOP. L'étudiant estime que La Cité devrait s'engager davantage, notamment en développant plus de partenariats avec les entreprises afin d'offrir une meilleure garantie d'accès aux stages. Margot exprime son incompréhension par rapport aux frais payés pour le mode COOP lorsqu'aucun stage n'est obtenu. Elle estime que le niveau d'accompagnement reçu ne semble pas proportionnel aux sommes versées. Elle soulève également la question suivante : si un étudiant a déjà complété la formation COOP mais ne trouve pas de stage en première année, pourquoi ne pas lui permettre de réessayer en deuxième année ? Elle remet en question l'équilibre entre les frais exigés et les services réellement offerts.

		• Patrick précise que le programme COOP est encadré par le MCUERS, puisque la mention COOP apparaît sur le diplôme. Il s'agit donc d'une responsabilité partagée entre le collège et les étudiants. Le Collège déploie des efforts importants pour établir et maintenir des liens avec les employeurs et les industries. Toutefois, selon le domaine d'études, il peut être plus difficile de trouver des stages. • Concernant les frais payés par les étudiants, Patrick indique qu'il vérifiera la situation et reviendra avec une réponse. • Il souligne également qu'il existe actuellement une pénurie de main-d'œuvre à l'échelle nationale, ce qui complique la situation et n'aide pas les étudiants dans leur recherche de stage. • Pour obtenir un diplôme avec la mention COOP, il est obligatoire de compléter les deux stages prévus au programme. Il s'agit d'une exigence ministérielle. • Ainsi, si un étudiant ne réussit pas à obtenir un stage lors de la première année, il ne peut pas demeurer dans le programme COOP.
10.	Autre	Patrick rappelle aux étudiant.e.s qu'il y a 2 spécialistes de l'expérience étudiante : Kim et Karianne. Il en profite également pour mentionner qu'il faut circuler avec sa carte étudiante en tout temps pour identifications par les gardes de sécurité et membres du personnel. Karla demande s'il est possible de pouvoir ajouter des points à l'ODJ. - Patrick précise que oui. Un rappel sera envoyé 1 mois avant la rencontre.
10.	Prochaine rencontre	À déterminer.